



Séance du Jeudi 27 Mai 2021  
Délibération n°20210527\_04

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 52

Pouvoirs : 6

Suppléants : 3

= VOTANTS : 61

- dont « pour » : 61

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : Sport - attribution de subvention à l'association ACJAR (Courses cyclistes)**

Le jeudi 27 mai 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD – salle polyvalente de TUSSON.

Présents : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - BORNE Bernard - MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - LEMAIRE Marie-Claude HENTRY Jimmy - ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

AGUESSEAU Norbert représenté par Caroline PERRON - suppléante

LAVERGNE Didier représenté par Thierry SYLVESTRE - suppléant

CHARRIAUD Sébastien représenté par Jean-Marc BOULLET - suppléant

COMBAUD Renaud pouvoir à GEOFFRION Olivier

THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

JEUNE Karine - SEVRIT Raymond

Absents non excusés : COMBAUD Alain – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - BOURABIER Jacques - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : Sport - attribution de subvention à l'association ACJAR (Courses cyclistes)**

*Vu la demande de subvention de l'association « ACJAR »,*

*Vu l'avis du bureau communautaire,*

Monsieur le Vice-Président en charge des Finances rappelle les motifs et les montants sollicités dans le cadre de cette demande :

<b>Demandeur :</b>	<b>Association Cycliste Jarnac Aigre Rouillac « ACJAR »</b>
<b>Objet :</b>	Organisation du tour cycliste « Challenge Cœur de Charente » reporté le 08/08/2021
<b>Budget prévisionnel :</b>	11 419 €
<b>Montant de la subvention demandée :</b>	<b>500 €</b>
<b>Autres recettes attendues :</b>	Subvention Département = 2 500 € Subvention Saint-Fraigne = 468 € Subvention 14 communes traversées = 2 100 € Participation loto 2019 = 3 645 € Publicité = 700 € Partenariats = 1 406 € Divers = 100 €

Le bureau communautaire propose de verser une subvention de 500 € au profit de l'ACJAR dans le cadre de l'organisation du tour cycliste « Challenge Cœur de Charente » 2021.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 500 € à l'association ACJAR au titre de l'organisation du tour cycliste « Challenge Cœur de Charente » 2021.
- **D'INSCRIRE** les crédits précités au titre du budget 2021 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

